Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601204-20260216-DE08_160226-DE

Locqueltas

Département du **MORBIHAN** Arrondissement de **VANNES** Commune de **LOCQUELTAS**		**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 16 FEVRIER 2026**
Nombre de Conseillers en exercice	19	**L'an deux mille vingt-six, le 16 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUELTAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUERNEVÉ Michel, Maire.**
Nombre de Conseillers présents Procuration(s)	14 4	
Date convocation : 5 février 2026		

Présents : GUERNEVÉ Michel, LE ROCH Michel, HARNOIS Valérie, SANCHEZ Patrick, BARON Hélène, JAN Hervé, JACOB Claude, DUBOIS Colette, DONARD Georges, NICLAS Marylène, GODEC Sébastien, JEGOUSSE-GARCIA Isabelle, LENGRONNE Marcel, ROGUE Joël.
Absents excusés (pouvoir à) : PENVERN Anne-Laure (BARON Hélène), MAUPAY Clémence (NICLAS Marylène), PEDRONO Philippe (JAN Hervé), AUMONT-LEFEUVRE Solenn (JEGOUSSE-GARCIA Isabelle).
Absent non excusé : GRONNIER Jean-Louis.
Secrétaire de séance : LENGRONNE Marcel.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A LA RECONSTRUCTION DE LA BUVETTE DU STADE APRES SINISTRE
(Délibération n°2026.02.08)

Pour rappel, la buvette a partiellement brulé dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 octobre 2025.

L'assurance de la collectivité (GAN agence Gaëtan Tertrais 56000 VANNES) a missionné un bureau d'expertise (ELEX agence de Vannes). L'expert a à son tour missionné le bureau d'étude BSI Conseil, maître d'œuvre en bâtiment (56 950 CRAC'H).

Conformément au code de la commande publique, il convient d'attribuer les lots suivants :

LOTS	***ENTREPRISES RETENUES***	***MONTANTS (€ HT)***
Lot 1 : carrelage, faïences	SARL Le Goïc (56500 LOCMINE)	846,10 €
Lot 2 : couverture	EURL Le Moing (56500 LOCMINE)	7 240,70 €
Lot 3 : démolitions, maçonnerie, enduits	Société Maho (56150 BAUD)	4 377,00 €
Lot 4 : charpente, menuiseries	Entreprise Le Quentrec Le Pallec (56500 PLUMELIN)	5 455,00 €
Lot 5 : plomberie, électricité	Le Barbier SARL (56390 LOCMARIA-GRAND-CHAMP)	1 283,30 €
Lot 6 : ravalement	SARL Loric (56500 PLUMELIN)	4 366,57 €
	TOTAL (tous lots n°1 à 6)	**23 568,67 €**

DECISION :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de de la commande publique,

CONSIDERANT la nécessité de reconstruire la buvette du stade de football après le sinistre (incendie),

MAIRIE DE LOCQUELTAS (56) MORBIHAN

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601204-20260216-DE08_160226-DE

Locqueltas

Le conseil municipal,

Sur proposition de la commission Urbanisme,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Article 1 : **ACCEPTE** les offres des entreprises désignées ci-dessus pour un montant total de 23 568,67 € HT.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution des travaux.

Article 3 : **PRÉCISE** que les crédits nécessaires, et les indemnités d'assurance perçues au titre du sinistre, seront inscrits au budget de la commune pour l'année 2026.

Article 4 : **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire de Locqueltas,
Michel GUERNEVE.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS44416, 35044 RENNES CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de son adoption, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.